

■ **Monteiro Matos Vitor**, à Crissier, CH-550-1041584-9, transport et distribution de colis (FOSC du 20.09.2004, p. 16). Par décision du 30 août 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Côte a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 10746 du 04.10.2005  
(03053040 / CH-550.1.041.584-9)